

## Fête de la Musique - Attribution de subvention - Première répartition 2010

**M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur :** Dans le cadre de la préparation de la Fête de la Musique, l'Association «Le Bastion» propose d'assurer, en lien avec les services de la Ville de Besançon, la bonne répartition des espaces dédiés aux différents styles musicaux, et de recenser les propositions individuelles afin de permettre une régulation des aides matérielles et la réalisation d'un programme spécifique.

Aussi «Le Bastion» se propose d'assurer l'interface entre le milieu musical et la Ville de Besançon.

Pour ce faire, elle sollicite de la collectivité l'octroi d'une subvention de 2 800 €.

En cas d'accord, la somme de 2 800 € sera prélevée au chapitre 65.30/6574 CS 41000.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider l'attribution d'une subvention de 2 800 € à l'Association Le Bastion
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tout document à intervenir avec le Bastion.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 18 mai 2010.*